

Compte rendu de la CAPL n°1 du 15 juillet 2014

Affectations locales

Filières Gestion Publique et Gestion Fiscale

A l'issue de ce mouvement les postes suivants restent vacants :

- Argenteuil PCE : 1
- Garges les gonesse PCE : 1
- St Leu la forêt PCE : 1

Dans un cas, la règle de l'ancienneté n'a pas été respectée pour l'ordre d'affectation. Les élus CGT ont demandé les explications à la direction. Celle-ci a invoqué la notion de nécessité de service.

Les élus CGT ont rappelé les circonstances particulières du collègue dont l'ancienneté n'a pas été respectée. La direction a assuré que son souhait de résidence sera garanti dans le temps.

Les élus CGT ont demandé à la direction de préciser la division d'affectation des collègues effectuant leur stage premier métier en direction. Celle-ci a répondu que cette précision ne pourra être donnée qu'à l'issue du stage.

Certains collègues ont obtenu satisfaction. Cependant, pour ceux dont les vœux n'ont pas été exaucés et ceux à qui la direction demandera encore des efforts supplémentaires pour pallier les vacances de postes, les élus CGT Finances Publiques ont voté contre ce mouvement.

Pour tout renseignement complémentaire plus personnel, n'hésitez pas à nous contacter !

(lien pour la carte de France de mutations et premières affectations des inspecteurs au 1er septembre 2014 : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12283>)